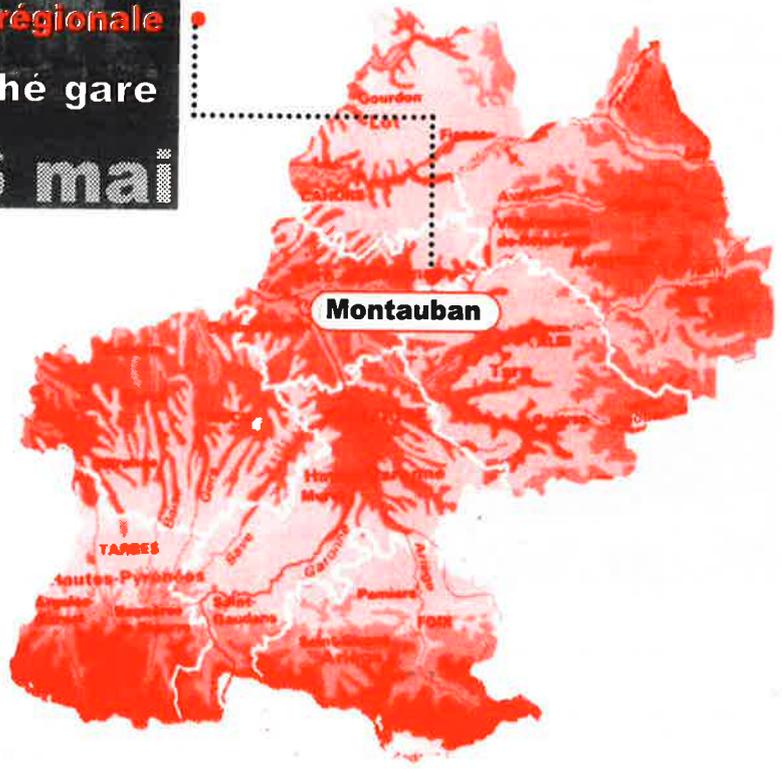


Informations



8^{ème} conférence régionale
Salle du Marché gare
25 & 26 mai



**Avec
la
participation
de
Maité
Lasalle
Secrétaire
confédérale**



N° 128 - AVRIL 2000
Bourse du Travail
19, Place Saint Sernin
BP 7094
31070 Toulouse Cedex 7
Prix : 1 franc
n° d'inscription à la CP 579 D 73
Imprimerie du Comité Régional
Directrice de publication :
Martine BERNARD
05 61 23 35 52
CGT.CRMidi-Pyrenees@wanadoo.fr

Sommaire

■ Vos luttes dans la région		p. 2
■ Edito	8 ^{ème} Conférence régionale	p. 3
■ Santé	Hospitaliers : protocole Aubry, le compte n'y est pas...	p. 4
■ Dossier	UD 81 : un département riche par sa diversité économique	p. 5 p. 6
■ Decazeville	La mobilisation se poursuit !!!	p. 7
■ Luttes	Finances : un succès exceptionnel - Forum textile	p. 8
■ 8 ^{ème} conférence	La Poste en Haute-Garonne	p. 9
	Contributions au débat	p.10
	Intercommunalité et activité syndicale	
	Service publics : répondre aux besoins d'énergie dans le Gers	p.11
	Lycées	p.12
	Programme de la Conférence	p.13
	Présentation de la soirée culturelle	p.14

Vos luttes dans la région

Albi : clinique Escudié

En grève totale reconductible pendant huit jours, les personnels, pour l'essentiel des femmes, de cette clinique privée appartenant au groupe Fabre, ont obtenu la récupération des heures supplémentaires, que se négocie la RTT d'ici la fin juin, le respect de la dignité, le maintien de l'emploi. ■



Bressols : Intermarché

Après six jours de grève totale à la base Intermarché pour les salaires, les salariés ont obtenu 1 % d'augmentation des salaires, création de deux emplois, 500 Francs de participation de l'employeur aux chèques vacances, récupération de tous les week-ends. ■

Assedic Midi-Pyrénées

Le 4 avril 2000, les personnels de l'ASSEDIC ont entamé un mouvement de grève à l'appel de la CGT, CFDT, CGC, FO, le jour du Conseil d'administration de l'UNEDIC concernant la restructuration des Assedic. Cette restructuration envisage la disparition de 52 Assedic et la création de 30 nouvelles institutions, la mise à plat des accords locaux en vue d'une uniformisation nationale, l'intensification de la mobilité géographique et professionnelle.

Tant au bureau du 10 avril, qu'au CA du 26 avril 2000, les administrateurs CGT Midi-Pyrénées sont intervenus pour exprimer leur soutien aux personnels, leur condamnation de la restructuration engagée. ■

Porto : 19 juin

Al'occasion du sommet des pays européens, la CES appelle à une manifestation européenne, à laquelle prendra part la CGT, pour l'emploi et les droits fondamentaux des salarié-es européens. ■

Marche mondiale des femmes de l'an 2000

Paris, le 17 juin sera une étape de la marche mondiale des femmes, initiée par les femmes du Québec, pour dénoncer les violences et la pauvreté faite aux femmes du monde. La CGT, présente dans la coordination nationale, appelle les femmes salarié-es à y participer nombreuses, porteuses de leurs exigences revendicatives : salaires, emploi, égalité professionnelle...

Pour s'y rendre, un train spécial sera au départ de Toulouse. ■

Renseignements et inscription au Comité régional 05 61 23 35 52



■ 8^{ème} Conférence régionale



Martine Bernard
Secrétaire régionale

Quelques jours nous séparent de l'ouverture de notre 8^{ème} Conférence régionale.

Quelques jours à mettre à profit pour poursuivre la discussion engagée depuis plusieurs semaines dans nos départements et professions.

Une réflexion qui semble, pour certain-es militant-es, peu aisée, tant les questions revendicatives, le développement des luttes aujourd'hui, sont au premier plan de leurs préoccupations.

Justement, regardons-y de plus près. Y'a-t-il opposition entre le besoin de travailler le rassemblement du plus grand nombre sur les préoccupations des salarié-es : salaires, emplois, 35 heures, retraites, et le faire en intégrant la dimension régionale de leurs préoccupations qu'ils, qu'elles soient de la santé, du textile, des transports, à Decazeville, Lavelanet, ou bien Bressols ? Y parvenir ne constitue-t-il pas un atout supplémentaire pour gagner de nouvelles avancées ?

Ainsi, lorsque les ouvrières de Boyé à Toulouse, qui agissent contre le chômage qui les frappe depuis janvier, participent avec ceux du textile de Castres, Mazamet, de Lavelanet au forum régional sur l'avenir de l'industrie textile en Midi-Pyrénées, pour échanger,

proposer des solutions, interpeller les pouvoirs publics, n'est-ce pas un point d'appui à leurs luttes, un moment de convergences, de solidarités ?

Face aux défis nouveaux, notre démarche syndicale en Europe, à la recomposition de notre territoire, au besoin de gagner durablement de nouvelles avancées sociales, sommes-nous en capacité en Midi-Pyrénées de déployer une démarche syndicale solidaire, de conquête, de proximité, tel que nous l'avons décidé au 46^{ème} congrès ?

N'y a-t-il pas des doutes dans nombre de syndicats qui freinent le déploiement de cette démarche ? Notre 8^{ème} Conférence régionale sera le moment de faire le point pour examiner comment avancer et cela d'autant plus que nous engageons la préparation des assises confédérales de la vie syndicale qui auront lieu en Midi-Pyrénées à l'automne.

Au moment où nous sommes à une nouvelle étape de la mobilisation, celle du 1^{er} mai, et de la semaine nationale interpro, du 22 au 26 mai 2000, et le temps fort du 27 mai qu'il s'agit de réussir, faire cet examen est vraiment une question décisive pour toute la CGT. ■

28 avril 2000

■ Hospitaliers : protocole Aubry, le compte n'y est pas, mais... ensemble imposons plus !!!

Après de nombreuses initiatives, et luttes, pour répondre aux difficultés importantes et à la mal vie au travail des hospitaliers, notamment dues aux restrictions budgétaires, qui sont la règle depuis 1991 dans tous les établissements, la ministre a été contrainte d'ouvrir des négociations. A la suite de celles-ci, un accord avec des moyens substantiels (3.8 milliards tout de suite, 10 milliards en trois ans), mais insuffisants au regard des retards et des restrictions accumulées, a été proposé par Martine Aubry.

Ce plan ne tombe pas du ciel. **Il est la résultante de la mobilisation unie des personnels et des usagers** comme au CHR, à Decazeville, à Tarbes, Montauban, au CHS Marchant, à Saint Gaudens. Indéniablement, ce texte est une brèche ouverte dans la logique de restrictions budgétaires et dans le dogme du gel des emplois publics. Le MEDEF ne s'y est pas trompé puisqu'il considère que le plan d'économies qu'il veut imposer à la sécurité sociale pour les hôpitaux publics n'est plus de 32 milliards de francs (plan Johannet) mais de 42 milliards.

Pour autant, le protocole proposé ne rompt pas avec l'orientation politique imposant des plans d'austérité pour les établissements hospitaliers et ceci depuis plusieurs années. Le gouvernement confirme ses budgets alloués aux hôpitaux ne permettant pas de reconduire l'existant.

Les actions unies, salarié-es du secteur, usagers de l'hôpital, doivent se

poursuivre, se développer, afin d'éviter d'autres fermetures de lits, de services.

Sur les 3.8 milliards distribués en 2000, deux milliards sont réservés à l'embauche pour le remplacement des agents absents, cela correspond à 10 000 postes au niveau national (les besoins chiffrés étaient de 60 000). La reconduction n'est prévue que jusqu'en 2002. Elle sera conditionnée aux efforts de restructuration de chaque établissement, et livrée à l'arbitraire des agences régionales d'hospitalisation.

Pour la région Midi-Pyrénées, sur les deux milliards de francs pour l'emploi au niveau national, nous aurons 73 millions de francs, soit l'équivalent de 365 emplois. Le chiffrage effectué dans 29 établissements les plus importants de la région fait apparaître un besoin immédiat, si on en reste aux seuls critères du protocole, de 2 377 équivalents temps plein, soit 475 millions !

Cette enveloppe est répartie par l'agence régionale d'hospitalisation. Encore une fois, son directeur, M. Palier, fait la démonstration de son militantisme en faveur du plan Juppé,

il refuse de respecter les critères de distribution, tel que le prévoit le protocole : il fait apparaître entre autres un critère très subjectif "la productivité de l'effectif", critère qui permettra de créer encore plus d'inégalités entre établissements, et des oppositions.

D'autres points sont abordés dans le protocole et traités de manière insuffisantes. Cela concerne :

- les urgences,
- la violence,
- l'accès à la promotion professionnelle,
- l'augmentation des entrées dans les écoles,
- la psychiatrie qui est laissée pour compte, alors que des mesures d'urgence auraient été nécessaires.

Nous ne sommes pas en situation de fin de conflit, à attendre que les effets du protocole arrivent dans les établissements. Nous sommes au début d'un processus de négociations, tout azimut, qui devront être liées à de nombreuses actions unitaires. ■

Dolorès Canezlin
Coordination régionale santé

Le gouvernement peut, et doit aller plus loin

Les exigences du personnel sont claires :

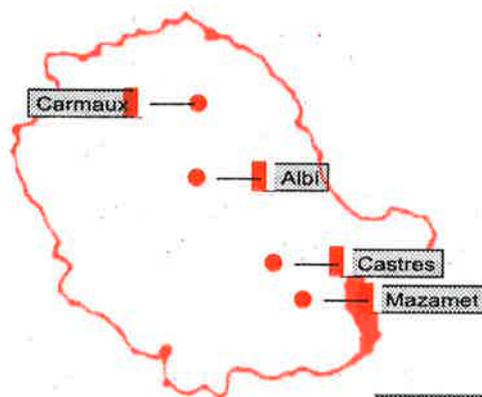
- ☑ Des conditions de travail, de vie et de soins décentes. Ceci implique donc des effectifs supplémentaires, et des budgets correspondants
- ☑ L'arrêt de toute restructuration qui n'aurait pas obtenu l'aval des personnels et de la population du secteur concerné.

Les exigences des personnels doivent converger avec les exigences des usagers à être mieux soignés.

Exigeons ensemble des vraies rallonges budgétaires à la hauteur des besoins, un autre mode de financement de la protection sociale.



■ Tarn : un département riche par sa diversité économique



Population	1990	1999
	343 000	342 723

Emploi salarié	Total		Industrie		Services	
	1995	1997	1995	1997	1995	1997
	95 720	97 980	26.3 %	22.2 %	66.7 %	71.4 %

Chômage	1.1.98	1.12.99
(demandes d'emploi cat. 1)	16 697	15 499

Adhérents CGT	1.12.98	1.12.99
Actifs, retraités	3 010	2 977

Comparativement parlant et, pour employer un langage compétitif, le département du Tarn détient la médaille d'argent.

Effectivement : deuxième département de la région Midi-Pyrénées au niveau démographique, nous sommes ici sur un territoire qui se classe également au second rang tant sur le plan agricole que sur le plan industriel. Paradoxalement, il se situe également en deuxième position dans le département avec son taux de chômage (11.8 %).

En terme démographique, la population tarnaise (342 732 habitants) affiche une tendance à la baisse, notamment sur le Ségala,

les Monts de Lacaune, la Grésigne, autant de secteurs touchés par l'exode de la population rurale. On assiste à un phénomène identique dans les secteurs industrialisés de Carmaux, Graulhet, Mazamet, ainsi que la haute vallée du Thoré.

Ce phénomène est typique dans les régions touchées par la dépopulation et par des critères sociologiques dus principalement à la disparition de pans industriels.

- ♦ À Carmaux en particulier, on assiste à cette baisse de population depuis l'arrêt de la production minière,
- ♦ À Graulhet, les mêmes causes produisent les mêmes effets, avec

la disparition des entreprises du cuir et de l'habillement (moins de 13.7 % de l'effectif),

- ♦ Dans la région de Mazamet, on a assisté depuis quelques années dans la haute vallée du Thoré à la fermeture d'entreprises du textile, contribuant à la déstructuration de diverses usines jusque-là florissantes (- 7 % de l'effectif).

Département à vocation agricole, avec progressivement la disparition des agriculteurs et à vocation forestière, avec une production tarnaise regroupant à elle seule un quart de la production régionale. Ceci dit, la filière bois avec (- de 9.3 % de l'effectif) est gravement

touchée par les grands trusts dont la finalité est d'éliminer les concurrents.

Ainsi, la précarité a progressé de 25.7 % en un an. Le chômage partiel explose dans tous les secteurs, depuis novembre 1998, le nombre de journées indemnisables (3 619) est passé en novembre 1999 à 10 513, cela prouve que l'évolution sur un an est passé à 190.5 %, principalement dans le secteur textile où il est de 69.9 %, celui du cuir et de l'habillement avec ses 20.8 %.

La CGT cependant n'est nullement pessimiste quant à l'avenir de l'évolution économique tarnaise, à condition que l'on prenne les mesures qui s'imposent pour la relance de l'économie.

Nous avons des propositions à faire dans ce sens.

♦ À Carmaux, ce ne seront pas les pistes de ski dans la fosse de Sainte Marie qui seront créatrices d'emplois stables ! On a bien vu que le climat du nord du département du Tarn n'était pas celui d'une zone montagnaise susceptible de favoriser le développement des pistes de glisse !

La CGT a proposé, en s'appuyant sur le rapport de la Cour des comptes, l'ouverture de la deuxième fosse de La Tronquié, où le charbon se trouve à 40 mètres à fleur de terre, en lien avec la centrale à lit fluidisé. Elle avait aussi proposé d'atténuer le coût d'exploitation, en ce qui concerne l'atelier des forges, pour les dents à roupelles et la récupération de sable pour les travaux publics, la direction d'HBCM a refusé.

♦ À la VOA, avec la création d'un troisième four afin de pérenniser l'entreprise à long terme.

♦ Dans le textile où les "requins de la finance" (le groupe Chargeurs) sont plus motivés à satisfaire les actionnaires que le tissu castrais. À ce propos, le vendredi 21 avril, le Comité régional CGT Midi-Pyrénées, en lien avec les UD du Tarn et de l'Ariège, a organisé un forum sur le textile à Castres pour débattre et proposer d'autres choix en matière de textile.

Arrêtons de donner des aides publiques aux entreprises, qui favorisent la délocalisation.

Arrêtons le massacre, et proposons justement une loi anti délocalisation et une filière textile.

♦ Pour l'industrialisation de la filière bois, redynamisons-là, à partir de la production forestière déjà existante.

Toutes ces propositions contribuent à poser le problème d'une autre utilisation de l'argent, le partage des richesses créatrices d'emplois. Le patronat tarnais n'investit pas, il préfère jouer en bourse pour des profits immédiats à son propre avantage. Dans ces conditions, où est la place de l'être humain dans cette société de plus en plus déshumanisée, sclérosée, par un MEDEF toujours à l'avant-garde des coups pour les salariés.

♦ Dans le secteur de la santé, avec des budgets insuffisants pour les hôpitaux publics afin d'assurer convenablement leur mission de service

public. Développons l'hôpital de Mazamet au lieu de se projeter sur sa fermeture.

♦ À l'équipement, avec l'arrêt des suppressions des centres d'exploitation (cinq) mettant en péril la sécurité des citoyens.

♦ Avec la fermeture des bureaux de Poste en zone rurale, à qui profiteront ces fermetures ?

La CGT, force de propositions, constate que le Tarn possède des atouts industriels favorables à l'évolution de la vie dans cette région de Midi-Pyrénées.

La Conférence régionale permettra de faire évoluer notre potentiel départemental en lien direct avec l'enjeu régional, en matière énergétique, bois, agriculture, et services publics.

Oui, le Tarn a de l'avenir ! donnons-nous les moyens nécessaires pour réindustrialiser ce département riche par son savoir-faire. **Avec la CGT, proposons, anticipons !** ■

Roger-Pierre Lemouzy
Secrétaire général UD 81



Oui, le Tarn a de l'avenir ! donnons-nous les moyens nécessaires pour réindustrialiser ce département riche par son savoir-faire. Avec la CGT, proposons, anticipons !

La mobilisation se poursuit !!

Après l'occupation de la Gare de Cransac pour empêcher la disparition d'un emploi, la mobilisation se poursuit.

Plus de 3500 personnes manifestaient à Decazeville le 23 mars, voici l'intervention de Jean-Paul BOYER, secrétaire de l'Union locale CGT

EXTRAITS

Nous voilà une nouvelle fois tous ensemble, rassemblés pour démontrer la détermination, l'obstination, de tout un bassin à être respecté, écouté pour ce que nous voulons : vivre et travailler dignement ici.

Les crises terribles que nous avons connues depuis quatre décennies, nous amènent à être résolument porteurs de propositions d'avenir.

Oui, forts de votre mobilisation, et de ses atouts, le bassin a l'énergie de vivre.

L'occupation de la gare de Cransac symbolise parfaitement notre conviction à toutes et à tous.

À la gare de Cransac, qui devait être fermée, nous avons ensemble dénoncé les incohérences des décisions venues d'en haut, et nous avons appelé la nécessité d'obtenir un dispositif dynamique permettant de préserver et développer les services publics et l'économie locale.

Nous remercions déjà toutes les personnes qui, par leur présence, et par leur geste de soutien, rendent possible, aujourd'hui l'essor de la mobilisation générale.

Oui, notre action se poursuit, et doit être amplifiée.

Oui, nous sommes à une nouvelle de charnière du devenir du bassin.

Oui, chacun comprend que, pour faire face aux enjeux, nous disposons désormais d'une force réelle : celle d'être tous ensemble.

Cette force nous permet d'aller au-delà d'une traditionnelle démarche défensive.

Notre objectif, s'il faut le dire et le redire, c'est de gagner, ... gagner un développement durable pour le bassin, ses habitants, et sa jeunesse.

Oui, gagner enfin, car cela est à notre portée, pour ce bassin qui, trop longtemps, a été contraint de perdre !

Cela fait plus de quatre ans, que par delà nos différences, nous sommes parvenus à nous rassembler au niveau syndical.

Nous avons défini des convergences fortes avec l'ensemble des élus locaux, avec les commerçants, les chefs d'entreprises, les agriculteurs, etc., en respectant l'identité, le rôle, la responsabilité, la mission de chacun.

Le point de départ de ce mouvement, ce sont les menaces de fermetures en 1995-1996 de l'hôpital et sa maternité, de la mine, du commissariat...

Depuis, il y a une montée en puissance de la mobilisation contre les décisions prises séparément par divers ministères, et établissements publics et nationalisés qui, au total, s'acharnent sur notre région.

Mais que ce soit clair, et votre présence à cette manifestation préparée en quatre jours en témoigne :

Nous ne baisserons pas les bras !

Tous ensemble, nous n'abandonnons pas nos responsabilités et le travail commencé ensemble, nous allons le poursuivre ensemble pour obtenir le plan offensif et cohérent demandé.

♦ Les manifestations nationales ont

conduit au retrait du projet concernant les agences du Trésor public.

♦ La manifestation des enseignants, demain, va peser très lourd,

♦ Notre maternité est toujours ouverte, 152 naissances sont annoncées pour ce premier semestre,

♦ La fermeture du commissariat a été retirée,

♦ Le charbon continue à être extrait, et l'électricité produite,

♦ Un BTS bois sera mis en place et nous espérons que l'université de Figeac acceptera d'installer une formation particulière mécanique sur le site du lycée de Decazeville,

♦ Des travaux vont être engagés sur la RN 140,

♦ La gare de Cransac est encore ouverte avec son poste de cheminot, et la négociation quadripartite que nous avons demandé devrait se tenir d'ici la réunion du comité interministériel.

Pour en savoir plus, visiter le site web du collectif "tous ensemble pour l'emploi" www.etw.net.fr

Plus que jamais, soyons déterminés, créons ensemble les conditions permettant d'être plus nombreux dans les actions nécessaires au cours des jours qui nous séparent de cette réunion interministérielle.

C'est le moment d'être offensif pour obtenir ce plan global, cohérent de développement durable que nous avons défini. ■

■ Finances : un succès exceptionnel !

L'an 2000 a débuté par un énorme conflit au MEFI. Déjà, dans l'année 1999, "grève du 16 mars, grève du 21 mai, grève du 26 novembre, grève du 17 décembre" ont jetées les bases d'un mouvement revendicatif fort, en particulier lors des deux mouvements de fin d'année dont un était sur l'initiative de la seule CGT obligeant les autres organisations syndicales à se rallier au mouvement de décembre. **En décembre, lors de son congrès triennal, le SNADGI CGT appelait déjà l'enclenchement d'un grand mouvement unitaire sous toutes ses formes y compris par la grève reconductible.**

Ce conflit a pris naissance lors de l'annonce du plan DSK repris sous le nom de "réforme Sautter".

"fusion impôt/trésor, suppression de sites en milieu rural ou dans les villes de faible importance (Gaillac, Mazamet), mise en cause des statuts, des règles

d'affectation, de nomination, de promotion, etc., front office back office avec une fiscalité à deux vitesses" (pour les riches et les autres), tels étaient les enjeux de cette réforme.

Ce conflit n'a pas été simple à mener : grève reconductible, ici, grève tournante là-bas, jeudis noirs sur toute la France, rencontres avec les maires, le préfet, le président du conseil général, l'association des maires du Tarn et de France, Assemblées générales sauvages, etc. tant et si bien que le nombre de jours de grève varie d'un département à l'autre. (a minima de 25 jours à 90 jours dans le Var).

Ce conflit a prévalu par sa durée (plus de trois mois) par sa dimension finance pour la première fois et par son unité.

Une victoire s'est dessinée mais tout n'est pas réglé. Retenues de grèves, levées des sanctions, négociations, et

surtout revendications des personnels.

Ce conflit s'est remarqué par le fait qu'il a été porté à bout de bras dans toute la France par la CGT, les autres organisations syndicales s'y ralliant. Seule la CGT a également porté l'unité.

Le SNADGI CGT combat l'idée des syndicats corporatistes et conservateurs et ne peut être accusé d'immobilisme, car au contraire, il met en débat auprès des personnels un projet de réforme alternatif associant les élus, le public, les agents et le ministère.

Une seule chose est sûre, seule la lutte paie !

Pour le Tarn cinq adhésions, et création d'une section départementale CGT au Trésor. ■

C. Andrieu
Secrétaire régional SNADGI CGT

■ Forum régional textile

Plus de 70 personnes, principalement des salarié-es du textile du Tarn, de l'Ariège, de Toulouse avaient répondu à l'invitation du Comité régional CGT Midi-Pyrénées, des UD de l'Ariège, du Tarn, **à Castres le 21 avril** pour débattre, échanger sur l'avenir de l'industrie textile en Midi-Pyrénées. En appui à leurs luttes, cette initiative visait à mettre en évidence la modernité de cette industrie, dont les évolutions technologiques sont importantes, les savoirs-faire des salarié-es, l'importance de cette industrie pour notre région.

En corollaire, elle visait à interpeller le gouvernement, le conseil régional, pour des décisions de développement économique

audacieuses, **faire connaître les propositions de la CGT**

La présence du Président du CESR, d'élus régionaux communistes, de la LCR, du rapporteur du groupe textile au Sénat, sénateur de l'Ariège, du représentant du Préfet de région, délégué textile régional, du Secrétaire général de la Fédération CGT THC, donne un caractère inédit à notre initiative.

L'écoute et l'échange dans ce forum, confirme l'appréciation de la CGT sur cette industrie, laisse entrevoir des perspectives.

A suivre donc ! ■

■ La Poste Haute-Garonne

Une grève importante des postiers de Haute-Garonne, pendant près de trente jours, a rencontré un écho certain parmi les salariés de Midi-Pyrénées. Elle a aussi été la cible de nombreuses attaques du patronat de Haute-Garonne, qui n'a pas hésité à saisir la justice.

Bilan des avancées obtenues

La mobilisation, la détermination des grévistes à ce jour, ont permis des avancées importantes. Les fameux incontournables ont été bousculés par l'engagement des postiers durant les 28 jours de grève.

Tous ensemble, agents de la distri, agents du service général, des centres de tri, AM, etc., transformons ces avancées en acquis pour améliorer nos conditions de vie et de travail et résoudre la précarité.

Les avancées

- ♦ 57 emplois supplémentaires à rajouter aux 113 emplois gagnés au CAP 2000,
- ♦ lancement de 70 préavis,
- ♦ baisse des normes de distribution,
- ♦ principe du samedi sur deux maintenu à la distri,
- ♦ création d'une brigade d'EAR à la distri,
- ♦ possibilité de créations de tournées (au titre de l'expansion démographique),



- ♦ augmentation des moyens de remplacements permanents (un pour six au global),
 - ♦ affectation de quatre conseillers financiers en surnombre,
 - ♦ engagement de dépasser 40 % d'ACO à temps complet,
 - ♦ ouverture de négociations départementales pour le service général, et les centres de tri,
 - ♦ suivi des conditions d'application du procès verbal par une commission de suivi départemental regroupant l'ensemble des organisations syndicales représentatives.
- Ce sont des avancées qu'il faut prendre en compte**
- Elles ont été gagnées grâce à la lutte et nous ne devons pas les minimiser. Certes, des points restent encore sans réponse :
- ♦ la charge de travail allégée le samedi à la distribution,
 - ♦ les régimes de travail au service général (samedi, brigade intégrale) et aux centres de tri,
 - ♦ la compensation de quatre heures pour tous depuis le 1^{er} janvier 2000,
 - ♦ la création de 550 emplois dans le cadre de la RTT,
 - ♦ 100 % des ACO à temps complet,
 - ♦ un seul statut pour tous : plan de titularisation des ACO.
- La signature du PV de conciliation, qui n'est pas un accord, pour les organisations syndicales n'est qu'un moyen pour aboutir à un cadrage départemental. Il est indispensable d'imposer un protocole départemental qui permette une bonne application de la RTT au niveau local. ■
- Extrait de la déclaration du 5 avril 2000.

8 conférence régionale

■ Contributions au débat

Au cours de sa préparation, de nombreuses questions ont été soulevées, des camarades ont accepté de rédiger les contributions qu'ils ont amenées dans le débat, nous les remercions vivement !

Intercommunalité et activité syndicale

En quelques lignes, il est difficile de décrire ce que sont les lois Voynet et Chevènement concernant l'aménagement du territoire et l'intercommunalité.

C'est pourquoi je ne rentrerai pas dans le détail des textes, mais j'appuierai plus concrètement sur notre intervention syndicale.

La coopération intercommunale, inter collectivité peut et doit se concevoir librement pour mettre en œuvre des moyens communs nécessaires à la création et au développement des services publics.

C'est l'une des raisons pour laquelle nous sommes favorables à toutes les coopérations inter collectivités, voir inter services publics.

Mais ce n'est pas l'objectif des lois Voynet et Chevènement.

La loi Voynet remet en cause fondamentalement l'organisation territoriale actuelle, schématiquement nous pouvons dire que l'état abandonne son rôle fondamental dans

l'égalité d'accès pour tous et partout aux différents services publics. Les dispositions de la loi Chevènement visent à remodeler le paysage institutionnel, elles écartent les personnels, les citoyens, les usagers des prises de décision.

Concernant le secteur territorial, nous pouvons dire que l'objectif recherché est bien un remodelage des services publics de proximité, et amplifie les choix et les projets qui se sont succédés depuis des années.

Ils ont débouché sur la dégradation des services publics avec des privatisations, des suppressions d'emplois statutaires, et la mise en place d'associations privées qui assurent des missions de service public, mais qui peuvent à tout moment disparaître : personnel sous contrat, arrêt de versement des subventions remettant en cause la continuité du service public, amplification de l'emploi précaire (37 % des non titulaires hors CES, CEC et employé-jeunes) Avec une gestion des services publics qui est et qui sera

de plus en plus fondée sur les critères du secteur privé.

Tous ces éléments ne permettent pas et ne permettront pas d'assurer un service public que chaque citoyen ou qu'il soit et qui qu'il soit, est en droit d'attendre.

Concernant les finances qui seront engagées, les chiffres annoncés sont aux alentours de 105 milliards de francs de fonds publics, auxquels il faut ajouter toutes les recettes liées aux impositions des communes, départements, régions, ainsi que les fonds structurels européens.

C'est pourquoi nous devons impulser l'intervention de tous les citoyens, permettant la transparence de l'utilisation de ces fonds publics.

Le défi posé au mouvement syndical, c'est bien celui de lutter pour l'existence d'un service public de qualité adapté aux besoins actuels ou bien encore reconquérir la présence de services sur certains terri-

toires, permettant une réelle égalité d'accès pour tous.



Si l'aménagement du territoire comporte des dimensions spécifiques et un certain niveau de technicité, pour autant il ne faut pas en faire une affaire de "spécialistes".

Notre démarche doit avoir le souci, à partir du réel et des problèmes concrets que rencontrent les usagers, de mettre les salariés et les populations en capacité d'intervenir de façon permanente sur l'avenir des services publics.

Cela exige que les UL, les UD, et le Comité régional jouent un rôle actif pour contribuer à interprofessionnaliser les problèmes.

Créer des liens nouveaux, faire vivre une solidarité consolidée entre usagers et agents des services publics, entre salariés et citoyens est indispensable pour construire et imposer d'autres choix.

*Le service public territorial,
c'est un bien public,
faisons-le vivre. ■*

Guy NICKLES

**Secrétaire fédéral
services publics**

Services publics : répondre aux besoins d'énergie dans le Gers !

L'enjeu, pour les populations, c'est le renforcement et la fiabilisation de l'alimentation électrique de la région de Masseube (Gers).

Pour y répondre, le projet étudié par EDF concerne l'implantation d'une ligne 60 000 W aérienne à partir de Mirande (environ 25 km) contre laquelle s'opposent élus et des associations.

Ce qui aurait pu être un projet, c'est l'enfouissement de ce réseau, mais EDF ne veut pas en entendre parler, prétextant le surcoût.

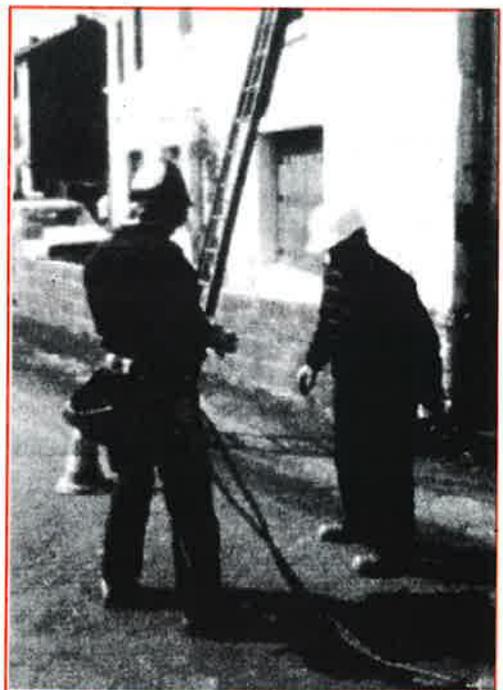
À défaut, la direction entend mettre en œuvre un nouveau projet, qui consiste à la construction par un opérateur privé (Repsol) d'une production d'énergie électrique

décentralisée à partir du gaz, projet recevant la bénédiction de certains élus et de l'électrification rurale.

Selon le syndicat CGT, le projet est à combattre :

- ◆ Des moyens existent, pour produire de l'électricité autre qu'avec le gaz,
- ◆ Le gaz naturel est déjà une énergie utilisable en soi (énergie noble) : il est aberrant de la brûler pour fabriquer de l'électricité,
- ◆ Son utilisation à outrance participe activement à l'épuisement des ressources en énergie fossile,
- ◆ L'émission de Co2 dans l'atmosphère va contribuer à

l'aggravation de l'effet de serre, vecteur du réchauffement de la planète,



- ◆ Pollution sonore importante (turbine à gaz),
- ◆ Champ libre laissé à un opérateur privé qui va faire de l'argent sur le dos du service public et des usagers : c'est une des conséquences

directes de la mise en application des directives européennes électricité et gaz.

Le service public de l'énergie ne nécessite-t-il pas un débat plus large, où doivent être prises en

compte les nécessités économiques à travers un débat de fond sur les enjeux ? ■

Jean-Pierre CABA

Syndicat CGT EDF/GDF Auch

Lycées

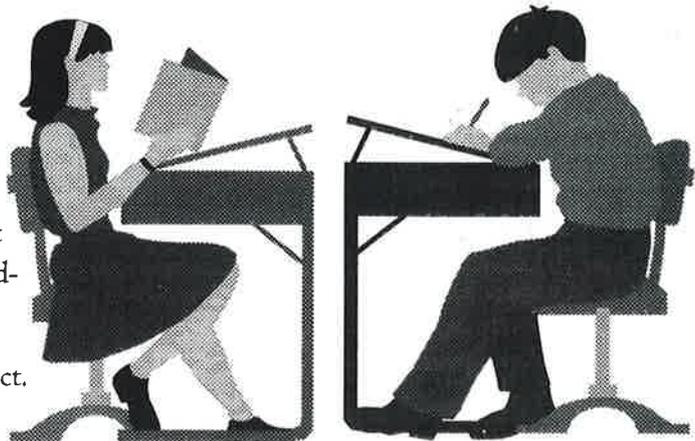
100 millions de francs supplémentaires pour les lycées sont le fruit des luttes des lycéens, et des personnels concernés à la rentrée, pour un budget global de 475 MF pour 1999.

Ses priorités (bulletin du conseil régional n° 2 -oct. 99)

- ◆ Poursuite des travaux de sécurité, restauration, internats, suppression de préfabriqués, restructuration des ateliers, amélioration de la "vie lycéenne",
- ◆ D'ici l'an 2002, remise à plat du parc immobilier,
- ◆ Rentrée 2000 : tous les lycéens seront connectés à Internet,
- ◆ Réflexion collective, concertation avec les chefs d'établissement, les syndicats d'enseignants, et toute la communauté éducative,
- ◆ Création d'un Conseil régional des jeunes,
- ◆ Construction de quatre nouveaux lycées,
- ◆ Annonce de favoriser les lycées professionnels, d'ouvrir davantage les structures publiques à la formation continue (94 % de celle-ci est faite par le privé, avec un budget national de 37 milliards de Francs par an...)

Pour quels emplois, quelles qualifications, quels salaires ?

La région affiche donc une orientation favorable aux formations publiques. Qui ne se sentirait pas concerné par les enjeux de l'école ? quand on sait ce que représente l'angoisse des parents, pour l'insertion des jeunes, et des jeunes eux-mêmes (les 14000 dos-



siers déposés au rectorat pour l'accès aux emplois-jeunes en est une preuve, les places sont chères...).

N'y a-t-il pas nécessité d'en débattre, tous ensemble à la CGT, pour peser sur les choix annoncés ? faire en sorte que les orientations en matière de formation débouchent réellement sur des emplois stables, qualifiés, pour les jeunes ?

Pourquoi ne pas créer un groupe de travail en Midi-Pyrénées ?

Il nous faut bien convenir que nous avons quelques longueurs de retard sur ces questions.

Les difficultés constatées pour l'élargissement de la syndicalisation des enseignants ne sont-elles pas en partie, liées aux difficultés de confédéralisation des questions liées à l'éducation et à la formation, et leur intégration aux aspects revendicatifs qui en découlent ?

Nous avons à investir ce terrain. ■

Annie DJETCHA

Secrétaire départementale SDEN CGT 31



8ème Conférence régionale 25 & 26 mai 2000

Salle du marché-gare à Montauban

Déroulement des travaux

Judi 25 mai 2000

- ▶ 8h30 accueil des délégués
- ▶ 9h00 présentation du film réalisé par le Comité régional CGT Midi-Pyrénées

La région, lieu de vie, terrain des convergences, des solidarités

- ▶ 9h20 introduction au débat
- ▶ 9h45 discussion par thème
- ▶ pause
- ▶ 12h15 intervention de M. DELANOY, responsable de la BFCC
- ▶ 12h30 repas
- ▶ 14h00 reprise discussion par thème - intervention MGTS
- ▶ 18h00 fin travaux
- ▶ Accueil de M. le Maire de Montauban au cours de la journée
- ▶ Soirée culturelle

Vendredi 26 mai 2000

- ▶ 9h00 reprise discussion par thème
- ▶ 9h30 Intervention de l'Institut régional CGT d'Histoire sociale
- ▶ 10h30 table ronde animée par H. Amouret

Sur le thème "les enjeux du syndicalisme européen" avec la participation du Président du CSI Pyrénémed ou son représentant (UGT Catalogne), les CC.OO de Catalogne, l'URI CFDT Midi-Pyrénées, les organisations syndicales françaises membres de la CES, Jean-Pierre ANDRAL, Secrétaire régional de Languedoc-Roussillon.

- ▶ 12h30 repas
- ▶ 14h00 reprise des travaux - Intervention MACIF
- ▶ 16h00 présentation exécutif régional et synthèse des travaux



8ème Conférence régionale 25 & 26 mai 2000

Soirée culturelle - 25 mai - 21h00

Une soirée culturelle inédite sera proposée aux participants à la Conférence, mais aussi aux syndiqués du Tarn-et-Garonne, ainsi que leurs familles et amis.

En effet, le Comité régional CGT Midi-Pyrénées a sollicité les militant-es CGT du spectacle qui ont entièrement conçu cette soirée basée sur la musique et qui sera un grand moment de convivialité.



Equidad Barés

à la voix chaude et puissante, nous chantera *les Espagnes*

Le groupe Royal Rebelles

Se formera à l'occasion de cette soirée. Avec Michel Vié, guitariste, Jean-Luc Camensuli, bassiste, chanteur, Jean-Philippe Durand, batteur chanteur, interprétera différents morceaux de *pop music des années 70*

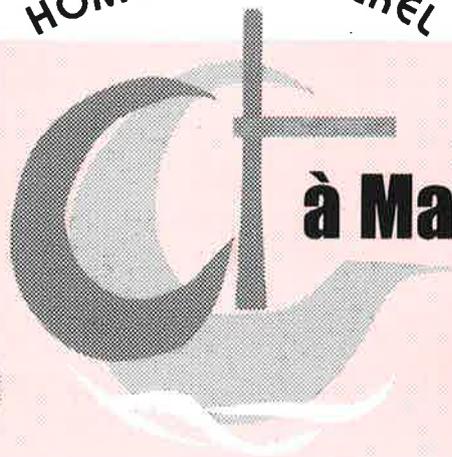


Eric Lareine

accompagné à l'accordéon, nous présentera une composition originale de *variétés internationales d'expression française*

Pour vos **séjours** et
Vacances 2000
sur la côte d'azur

HOME DE L'ESTEREL



à Mandelieu (06)

vous accueille

**C'EST UN VILLAGE FAMILIAL DE VACANCES,
À 800 M DE LA MER ET À 5KM DE CANNES,
ÉQUIPÉ DE CHAMBRES TOUT CONFORT.**

**Deux formules à toutes les périodes
demi-pension ou pension complète**

**Séjours pour groupes à la
demande**

*Prix à partir de 1200 F la
semaine par personne (20
mai - 10 juin) en pension
complète, une journée et
demie d'excursion comprise)*

*Tarifs dégressifs pour enfants de
2 à 12 ans, gratuit pour les
moins de deux ans (nourriture
fournie par les parents)*

**Ouverture : festival du cinéma Cannes
du 6 au 20 mai 2000**

- 20 mai - 10 juin le printemps du mil-
lénaire
- juillet - août : haute saison
- 10 juin - 1^{er} juillet / 26 août - 16 sep-
tembre / basse saison - tarifs spéciaux
retraités

Renseignements, réservations

**COMITÉS DES ŒUVRES SOCIALES
DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS**

19. Place Saint Sernin - BP 7094
31070 TOULOUSE Cedex 7

05 61 23 48 73 fax 05 61 22 73 88

